



Concurrence dans un village

Par **gustheboss**, le **31/08/2010** à **17:19**

Bonjour,
J'aurais voulu savoir si un boulanger peut s'installer dans une commune dans laquelle se situe un boulanger (depuis 25 ans), ainsi que 2 supermarchés ("classique" et hard discount).
N'est-ce pas de trop pour une commune d'à peine 1000 habitants?
Le boulanger qui s'installe ne peut que prendre la clientèle du boulanger déjà en place non?
Une étude de marché est-elle prévue dans ce cas là?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **LeKingDu51**, le **31/08/2010** à **22:01**

Bonjour,
Si vous rentrez dans un réseau de franchise, vous aurez une étude de marché qui vous sera communiqué avant de contracter.
Si vous vous installez seul, c'est à vous de faire cela.
Pour ce qui est du marché et de l'opportunité de s'y installer, c'est vrai que ce peut être un peu risqué surtout que dans les villages, les gens sont généralement fidèles à leurs habitudes.
A vous de voir donc... il peut être intéressant de vous distinguer du boulanger préexistant en proposant des produits différents, de meilleure qualité.
Cdt

Par **gustheboss**, le **01/09/2010** à **09:47**

D'accord.
Donc une étude de marché est obligatoire? Elle est à mes frais ou aux frais de la société pour laquelle je voudrais travailler (je ne sais pas si on a le droit de dire la marque)?
Est-elle accessible à tout le monde ou est-elle confidentielle?
De plus, le maire de cette commune n'est pas en bon terme avec le boulanger installé, est-ce à mon avantage ou y a-t-il un risque que cela se retourne contre moi?
Désolé de poser tant de questions, je veux être

